



Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour  
Date: 4 octobre 2019 WFP/EB.2/2019/7-D/1  
Original: anglais Questions opérationnelles – Projets approuvés par correspondance  
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Révision du plan stratégique provisoire de transition pour Djibouti et augmentation budgétaire correspondante

	Chiffres actuels	Modification	Chiffres révisés
<b>Durée</b>	<b>janvier 2018– juin 2019</b>	<b>mai 2019– décembre 2019</b>	<b>janvier 2018– décembre 2019</b>
Bénéficiaires	131 280	119 380	147 138
	<i>(En dollars É.-U.)</i>		
<b>Coût total</b>	<b>26 895 132</b>	<b>11 278 683</b>	<b>38 173 815</b>
Transferts	20 517 552	8 470 881	28 988 433
Mise en œuvre	957 958	525 479	1 483 437
Coûts d'appui directs ajustés	3 778 135	1 593 063	5 371 198
<b>Total partiel</b>	<b>25 253 646</b>	<b>10 589 422</b>	<b>35 843 068</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 641 487	689 260	2 330 747

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge\*: 2A

\* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique provisoire de transition pour Djibouti et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 11 278 683 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

28 juin 2019

#### Coordonnatrices responsables:

Mme E. Joergensen  
Directrice régionale  
Afrique de l'Est  
courriel: [erika.joergensen@wfp.org](mailto:erika.joergensen@wfp.org)

Mme M. Chimuka  
Directrice de pays  
courriel: [mutinta.chimuka@wfp.org](mailto:mutinta.chimuka@wfp.org)

## Justification

1. La révision du plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) pour Djibouti se rapporte à la période allant de mai à décembre 2019 et vise les objectifs suivants:

a) Calendrier:

- Prolonger le PSPP-T de six mois pour couvrir la période allant de juillet à décembre 2019, afin de faciliter un passage harmonieux au plan stratégique de pays (PSP), dont la mise en œuvre débutera en janvier 2020.

b) Programme:

- Ajouter un nouveau produit et redéfinir l'activité 1 relevant de l'effet direct stratégique 1 afin de permettre la mise en œuvre de deux projets pilotes, l'un relatif à l'utilisation des transferts de type monétaire pour répondre aux besoins des réfugiés à Markazi, et l'autre à la mise en place de la technique de l'hydroponie dans le camp de réfugiés de Hol-Hol.
- Réduire le nombre de bénéficiaires recevant une assistance alimentaire non assortie de conditions dans les zones rurales touchées par une insécurité alimentaire grave ou participant à des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs, compte tenu de l'évolution de la situation.
- Mettre en place une nouvelle sous-activité dans la perspective de l'intégration des Djiboutiens vulnérables et des réfugiés dans le Programme d'assistance sociale et de santé.
- Utiliser la plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) pour enregistrer les bénéficiaires et gérer les transferts de type monétaire en faveur des ménages djiboutiens vulnérables résidant en milieu urbain.
- Accroître les activités de renforcement des capacités destinées aux coopératives agricoles et axées sur la gestion des ressources humaines et financières et les méthodes de transformation qui améliorent les débouchés commerciaux.
- Mettre en place des fourneaux économes en combustible et des abris dans plus de 50 écoles rurales.
- Accroître les rations de produits nutritifs et les transferts de type monétaire fournis aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose recevant un traitement ambulatoire.

c) Budget:

- Revoir les lignes budgétaires à compter du mois de mai et faire en sorte que le budget couvre la période supplémentaire allant du mois de juillet au mois de décembre 2019, de manière à tenir compte des ajustements apportés à la programmation des activités et à veiller à ce que toutes les dépenses nécessaires soient convenablement inscrites au budget.

## Modification

### Orientation stratégique

2. Le Bureau du PAM à Djibouti met actuellement en œuvre un PSPP-T qui couvre la période allant de janvier 2018 à juin 2019 et vise principalement à lui donner le temps de mener à bien un examen stratégique Faim zéro et de formuler un PSP.

3. L'examen stratégique Faim zéro – qui fournit au bureau de pays des éléments factuels propres à éclairer l'élaboration d'un PSP et repose sur une analyse approfondie effectuée par le Gouvernement et sur de vastes consultations menées auprès des autres partenaires – a été plus long à réaliser que prévu. En conséquence, sa version finale n'a été publiée qu'en août 2018, ce qui a eu une incidence sur le calendrier d'élaboration du PSP, puisque le bureau de pays a manqué de temps pour consulter toutes les parties prenantes. Ce dernier demande donc une prolongation de six mois, pour que la mise en œuvre du PSPP-T se poursuive jusqu'en décembre 2019.
4. Ce laps de temps supplémentaire permettra également au PAM d'ajuster sa programmation de sorte à faciliter la transition entre le PSPP-T et le PSP et de revoir le nombre de bénéficiaires et les rations compte tenu de l'évolution de la situation. Ces modifications auront une incidence sur les activités et les produits du PSPP-T mais pas sur son orientation stratégique ni sur ses effets directs. Les modifications proposées sont décrites dans les paragraphes ci-après.
5. Pendant la période de prolongation du PSPP-T, le PAM continuera d'assurer le même niveau d'assistance humanitaire, tout en intensifiant ses activités relatives à la protection sociale, au développement du capital humain et à la résilience face aux situations d'urgence.

#### **Aspects programmatiques**

6. Depuis 2015, le PAM fournit une assistance alimentaire aux réfugiés du Yémen résidant dans le camp de Markazi. Les constatations issues de la dernière enquête de suivi sur la sécurité alimentaire et les effets directs, conduite en mai 2018, ont incité le bureau de pays à revoir ses modalités de transfert et à proposer le recours aux transferts de type monétaire pour répondre à de multiples besoins.
7. L'enquête a montré que les marchés établis autour du camp de Markazi étaient bien approvisionnés tant en vivres qu'en articles non alimentaires. De plus, il est apparu que certains réfugiés vendaient une partie de leurs rations pour subvenir à d'autres besoins, notamment pour se procurer des articles non alimentaires, alors que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les autres organisations venant en aide aux réfugiés avaient sensiblement réduit leurs interventions en raison de difficultés de financement. En conséquence, les réfugiés sont principalement tributaires des rations fournies par le PAM, qui apportent 1 875 kilocalories par jour.
8. Lors d'une mission récente, les représentants de l'Agence des États-Unis pour le développement international ont indiqué que celle-ci était intéressée par le financement à titre pilote de transferts de type monétaire à usages multiples. Compte tenu du résultat des analyses de marché et des discussions menées avec le HCR, le PAM prévoit dans un premier temps d'accroître la valeur de ses transferts de type monétaire pour la porter à 55 dollars par personne et par mois<sup>1</sup>, au profit de quelque 1 400 bénéficiaires. Ce montant permettrait de couvrir le coût des achats de vivres et d'articles non alimentaires ainsi que les frais liés à l'éducation et à la santé, tandis que le HCR centrerait ses efforts sur l'accès aux moyens d'existence. Une évaluation des besoins essentiels et une étude consacrée au panier de dépenses minimales seront réalisées en juin 2019 en vue de cerner les besoins des réfugiés (santé, éducation, moyens d'existence, articles non alimentaires, etc.) et de faire en sorte que le montant prévu permette d'y répondre.

---

<sup>1</sup> Ce chiffre a une valeur indicative et est donné à des fins d'établissement du budget uniquement. Il sera actualisé lorsque l'évaluation des besoins essentiels et l'étude consacrée au panier de dépenses minimales auront été achevées.

9. De plus, le PAM, le HCR et l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés réfléchissent aux moyens d'améliorer les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information utilisés dans les camps de réfugiés. La révision du PSPP-T prévoit donc une augmentation du budget prévu au titre du renforcement des capacités, afin de faciliter la mise en place d'une permanence téléphonique devant permettre de donner suite aux réclamations et aux avis des réfugiés avec plus de promptitude et de transparence.
10. Le bureau de pays a reçu des fonds pour mettre en œuvre des activités axées sur la résilience dans le camp de Hol-Hol, où le PAM prévoit d'expérimenter l'hydroponie afin de voir si cette technique pourrait être déployée à grande échelle pendant la mise en œuvre du PSP. Le recours à l'hydroponie devrait contribuer à promouvoir l'adoption de méthodes novatrices qui encouragent la production de fourrage, donnant ainsi la possibilité de générer des revenus grâce à la vente de lait et de produits de l'élevage. Les donateurs ont manifesté de l'intérêt pour cette innovation et ont encouragé le bureau de pays à mettre au point le projet pilote. Le PAM et la Banque mondiale travaillent à un projet conjoint qui rendrait cette technique accessible à des coopératives ciblées aux fins de la production de légumes.
11. Dans le prolongement de l'intervention qu'il mène à l'appui des filets de sécurité destinés aux ménages djiboutiens vulnérables résidant en milieu urbain (activité 2 relevant de l'effet direct stratégique 2), le bureau de pays a récemment signé un accord pluriannuel avec l'Union européenne au titre duquel il aidera le Secrétariat d'État chargé des affaires sociales à assurer des transferts de type monétaire non assortis de conditions en faveur de 4 000 ménages urbains en situation d'extrême pauvreté dans le cadre du Programme national de solidarité famille. Le projet prévoit aussi la fourniture d'un appui au Secrétariat d'État chargé des affaires sociales pour la mise en œuvre du Programme d'assistance sociale et de santé, qui permettra aux Djiboutiens vulnérables et aux réfugiés d'accéder aux services de santé.
12. Si la fourniture de transferts de type monétaire à 4 000 ménages djiboutiens urbains était prévue dans le PSPP-T initial, la composante relative au Programme d'assistance sociale et de santé, elle, n'était pas inscrite au budget car les négociations avec l'Union européenne étaient encore en cours lors de la formulation du PSPP-T. Le bureau de pays souhaiterait donc profiter de cette révision du PSPP-T pour amorcer la mise en place de cette composante en recrutant un consultant qui dispensera des conseils techniques sur la façon d'étendre la couverture du système de santé national de manière à englober les réfugiés, et qui travaillera sous la supervision d'un comité de gestion composé de représentants du PAM, du HCR et du Secrétariat d'État chargé des affaires sociales. L'intégration des réfugiés et des Djiboutiens vulnérables dans le Programme d'assistance sociale et de santé est prévue pour 2020.
13. Le PAM prévoit aussi de mettre en œuvre un projet pilote relatif à l'utilisation de SCOPE pour gérer l'enregistrement des bénéficiaires et l'assistance, qui concernerait d'abord son projet de transferts de type monétaire dans les zones urbaines (activité 2 relevant de l'effet direct stratégique 2) et remplacerait le prestataire de services local auquel le PAM fait appel actuellement pour assurer la gestion des bénéficiaires et des transferts. Le PAM pourra ainsi réduire les coûts et améliorer le suivi ainsi que la qualité des données recueillies. Étant donné que le Secrétariat d'État chargé des affaires sociales met actuellement au point son propre système d'enregistrement, le PAM souhaiterait commencer d'utiliser SCOPE pendant la prolongation du PSPP-T, tout en mettant son savoir-faire technique au service du Gouvernement en vue d'améliorer la plateforme publique. Le bureau de pays a déjà acheté le matériel nécessaire à cet effet.

14. Le nombre de bénéficiaires des distributions générales de vivres dans les zones rurales reculées (activité 2 relevant de l'effet direct stratégique 2) sera légèrement réduit pour deux grandes raisons: l'enquête de suivi de la sécurité alimentaire et des effets directs conduite en mai 2018 a fait apparaître un recul de 2,3 pour cent du nombre de ménages vulnérables touchés par l'insécurité alimentaire de manière chronique; et le Programme national de solidarité famille, mis en œuvre par le Secrétariat d'État chargé des affaires sociales et financé par la Banque mondiale, a été étendu à des zones rurales dans lesquelles le PAM assurait auparavant des distributions générales de vivres. En conséquence, et conformément à la stratégie établie avec le Secrétariat d'État, le PAM ne fournit plus d'assistance à ces localités.
15. À la faveur de la composante du PSPP-T relative à la résilience (activité 3 relevant de l'effet direct stratégique 2), le PAM vise à renforcer les capacités des coopératives paysannes, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières, le développement des chaînes de valeur, et les méthodes de production améliorées. Cela contribuera à assurer la viabilité des actifs créés au cours des 12 derniers mois. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires sera légèrement réduit conformément au plan d'exécution révisé.
16. Au titre du programme d'alimentation scolaire (activité 4 relevant de l'effet direct stratégique 3), le PAM prévoit d'équiper les écoles en zone rurale de fourneaux économes en combustible et d'abris en vue d'améliorer les conditions de préparation des repas, de réduire l'utilisation de bois de feu et d'atténuer la dégradation de l'environnement.
17. Le PAM souhaite aussi profiter de la révision du PSPP-T pour apporter les modifications ci-après à ses interventions d'appui nutritionnel (activités 5 et 6 relevant de l'effet direct stratégique 4):
  - fournir aux filles et aux femmes réfugiées qui sont enceintes ou allaitantes des rations destinées à prévenir la malnutrition;
  - accroître la ration de mélange blé-soja associée au traitement de la malnutrition destinée aux filles et aux femmes réfugiées ou djiboutiennes qui sont enceintes ou allaitantes;
  - fournir des rations aux personnes vivant avec le VIH et souffrant de malnutrition aiguë modérée;
  - fournir des rations alimentaires aux personnes souffrant de la tuberculose et recevant un traitement ambulatoire, à titre de filet de sécurité visant à atténuer le risque de malnutrition; et
  - accroître, en la faisant passer de 1,10 à 1,50 dollar par personne et par jour, la valeur des bons électroniques fournis aux familles des patients touchés par le VIH suivant un traitement dans un établissement officiel du Ministère de la santé, afin d'améliorer leur état nutritionnel, leur productivité et leur sécurité alimentaire.

Ces ajustements ont été faits compte tenu des besoins nutritionnels et pour adapter les rations prévues dans le PSPP-T initial aux activités mises en œuvre, notamment en ce qui concerne les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes touchées par la tuberculose.

## Analyse des bénéficiaires

<b>TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ DE TRANSFERT</b>							
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité et modalité</b>	<b>Période</b>	<b>Femmes (+18 ans)</b>	<b>Hommes (+ 18 ans)</b>	<b>Filles (0-18 ans)</b>	<b>Garçons (0-18 ans)</b>	<b>Total</b>
1	1. Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Chiffres actuels	6 446	7 365	4 863	4 326	<b>23 000</b>
		Augmentation/réduction	3 780	3 990	5 670	7 560	<b>21 000*</b>
		Chiffres révisés	6 446	7 365	5 670	7 560	<b>27 041*</b>
	1. Transferts de type monétaire	Chiffres actuels	0	0	0	0	<b>0</b>
		Augmentation/réduction	270	285	405	540	<b>1 500*</b>
		Chiffres révisés	270	285	405	540	<b>1 500*</b>
2	2. Produits alimentaires	Chiffres actuels	10 202	11 656	7 696	6 846	<b>36 400</b>
		Augmentation/réduction	5 850	6 175	8 775	11 700	<b>32 500*</b>
		Chiffres révisés	10 202	11 656	8 775	11 700	<b>42 333*</b>
	3. Transferts de type monétaire	Chiffres actuels	6 222	7 109	4 694	4 175	<b>22 200</b>
		Augmentation/réduction	5 688	4 099	2 254	2 959	<b>15 000*</b>
		Chiffres révisés	6 222	7 109	4 694	4 175	<b>22 200</b>
3	4. Produits alimentaires	Chiffres actuels	7 631	9 221	5 757	5 416	<b>28 025**</b>
		Augmentation/réduction	5 286	5 485	10 568	9 786	<b>31 125*</b>
		Chiffres révisés	5 286	5 485	10 568	9 786	<b>31 125*</b>
4	5. Produits alimentaires	Chiffres actuels	5 214	2 997	3 934	1 760	<b>13 905</b>
		Augmentation/réduction	4 930	0	4 308	4 667	<b>13 905*</b>
		Chiffres révisés	5 214	0	4 308	4 667	<b>14 189*</b>
	6. Produits alimentaires et transferts de type monétaire***	Chiffres actuels	2 172	2 482	1 638	1 458	<b>7 750****</b>
		Augmentation/réduction	1 291	1 715	759	585	<b>4 350*</b>
		Chiffres révisés	2 452	2 802	1 848	1 648	<b>8 750*</b>
<b>Total (sans chevauchement)</b>		<b>Chiffres actuels</b>	<b>37 887</b>	<b>40 830</b>	<b>28 582</b>	<b>23 981</b>	<b>131 280*****</b>
		<b>Augmentation/réduction</b>	<b>27 095</b>	<b>21 749</b>	<b>32 739</b>	<b>37 797</b>	<b>119 380*</b>
		<b>Chiffres révisés</b>	<b>36 092</b>	<b>34 702</b>	<b>36 268</b>	<b>40 076</b>	<b>147 138*</b>

\* Un nouveau marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge a été appliqué à toutes les activités, ce qui a une incidence sur les chiffres révisés figurant dans le tableau mais pas sur le nombre de bénéficiaires effectifs ni sur le budget, et explique les différences entre les totaux actuels et les totaux révisés.

\*\* Le chiffre équivalent dans le descriptif du PSPP-T initial aurait dû être 31 125 et non 28 025.

\*\*\* Les chiffres tiennent compte de 2 000 bénéficiaires qui recevront une assistance sous la forme de vivres et de transferts de type monétaire.

\*\*\*\* Le chiffre équivalent dans le descriptif du PSPP-T initial aurait dû être 8 750 et non 7 750.

\*\*\*\*\* Ce chiffre tient compte du retrait de 1 800 bénéficiaires comptabilisés par erreur dans le descriptif du PSPP-T initial.

## Transferts

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct stratégique 1					Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4								
	Activité 1					Activité 2		Activité 3		Activité 4				Activité 5			Activité 6			
Type de bénéficiaire	Bénéficiaires ordinaires	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Bénéficiaires ordinaires	Bénéficiaires ordinaires	Bénéficiaires ordinaires	Enfants des écoles primaires (bénéficiaires ordinaires)	Enfants d'âge préscolaire (bénéficiaires ordinaires)	Cuisiniers dans les écoles (bénéficiaires ordinaires)	Ration à emporter (bénéficiaires ordinaires)	Enfants de 6 à 59 mois (alimentation thérapeutique supplémentaire pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Enfants de 6 à 23 mois (supplémentation alimentaire généralisée pour la prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Patients tuberculeux traité en ambulatoire (filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie)	Patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux de brève durée sous surveillance directe dans un hôpital	Personnes vivant avec le VIH (alimentation thérapeutique supplémentaire pour le traitement du VIH)	Filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie (bénéficiaires ordinaires)
Modalité		Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	300	-	-	-	-	400	-	400	150	100	400	-	-	-	-	-	-	400	-	-
Légumes secs	60	-	-	-	-	60	-	80	30	20	80	-	-	-	-	-	-	80	-	-
Huile	30	-	-	40	40	30	-	40	15	15	40	125	-	40	40	50	35	40	-	-
Sel	5	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-
Sucre	20	-	-	20	20	20	-	20	15	15	20	-	-	20	20	15	20	20	20	-
SuperCereal	-	-	-	250	200	-	-	-	60	60	-	-	-	250	200	150	50	250	-	-
SuperCereal Plus	-	200	200	-	-	-	-	-	-	-	-	200	200	-	-	-	-	-	-	-
Total kcal/jour	1 645	820	820	1 170	1 378	2 006	-	2 163	1 063	847	2 163	s.o.	820	820	1 170	1 378	1 170	2 006	1 170	-

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)  
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct stratégique 1					Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4									
	Activité 1					Activité 2	Activité 3	Activité 4				Activité 5				Activité 6					
Type de bénéficiaire	Bénéficiaires ordinaires	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Bénéficiaires ordinaires	Bénéficiaires ordinaires	Bénéficiaires ordinaires	Enfants des écoles primaires (bénéficiaires ordinaires)	Enfants d'âge préscolaire (bénéficiaires ordinaires)	Cuisiniers dans les écoles (bénéficiaires ordinaires)	Ration à emporter (bénéficiaires ordinaires)	Enfants de 6 à 59 mois (alimentation thérapeutique supplémentaire pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Enfants de 6 à 23 mois (supplémentation alimentaire généralisée pour la prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Patients tuberculeux traité en ambulatoire (filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie)	Patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux de brève durée sous surveillance directe dans un hôpital	Personnes vivant avec le VIH (alimentation thérapeutique supplémentaire pour le traitement du VIH)	Filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie (bénéficiaires ordinaires)	
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	
% kcal d'origine protéique	11,10	16	16	13,6	14,5	11,20		11,30	12,20	12,10	11,30	s.o.	16	16	13,6	14,5	13,60	11,20	13,6		
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)*	0,19						1,5														1,5
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)**	1,83																				
Nombre de jours d'alimentation par an	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180

\* Dans les camps de Hol-Hol et d'Ali Adeh à partir de juillet 2019.

\*\* Les transferts de type monétaire à usages multiples dans le camp de Markazi devraient débuter en juillet 2019.



<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>						
<b>Produits alimentaires/transferts de type monétaire</b>	<b>Chiffres actuels</b>		<b>Augmentation</b>		<b>Chiffres révisés</b>	
	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	10 648	3 223 859	2 228	683 534	<b>12 876</b>	<b>3 907 394</b>
Légumes secs	1 970	1 014 716	462	237 582	<b>2 432</b>	<b>1 252 298</b>
Huile et matières grasses	1 266	937 081	369	273 112	<b>1 635</b>	<b>1 210 192</b>
Aliments composés et mélanges	1 969	2 563 419	1 023	246 281	<b>2 992</b>	<b>2 809 700</b>
Autres	871	689 672	226	192 962	<b>1 097</b>	<b>882 634</b>
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>16 724</b>	<b>8 428 747</b>	<b>4 308</b>	<b>1 633 472</b>	<b>21 032</b>	<b>10 062 218</b>
Transferts de type monétaire		3 824 280		2 491 740		<b>6 316 020</b>
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>16 724</b>	<b>12 253 027</b>	<b>4 308</b>	<b>4 125 212</b>	<b>21 032</b>	<b>16 378 238</b>

## Ventilation des coûts

18. Le budget révisé prend en compte les coûts afférents à la prolongation du PSPP-T de mai à fin décembre. L'effet direct stratégique 1 est le plus concerné car l'enveloppe affectée au renforcement des capacités augmentera de manière à couvrir les coûts de mise en œuvre du projet d'hydroponie (ce qui aura aussi une incidence sur l'effet direct stratégique 3) et la fourniture de transferts de type monétaire à usages multiples dans le camp de Markazi. Les coûts de mise en œuvre se rapportant à l'ensemble des autres effets directs stratégiques, à l'exception de l'effet direct stratégique 5, seront également revus pour couvrir les coûts liés au matériel et aux voyages:

- *Effet direct stratégique 1.* Renforcement des capacités pour le projet faisant appel à la technique de l'hydroponie; transferts de type monétaire à usages multiples dans le camp de Markazi; augmentation des transferts de type monétaire pour les porter à 1 000 francs djiboutiens dans les deux autres camps; et coûts de mise en œuvre (matériel et voyages) pour dix mois.
- *Effet direct stratégique 2.* Coûts de mise en œuvre (matériel et voyages) pour dix mois.
- *Effet direct stratégique 3.* Coûts de mise en œuvre (matériel et voyages) pour dix mois; et renforcement des capacités pour le projet lié à l'hydroponie.
- *Effet direct stratégique 4:* Coûts de mise en œuvre (matériel et voyages) pour dix mois; et renforcement des capacités liées à l'utilisation de fourneaux économes en combustible.
- *Effet direct stratégique 5:* L'activité bilatérale menée avec l'Agence djiboutienne de développement social a été rattachée à l'activité 7, au titre de la prestation de services.

	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	3 226 819	3 152 808	773 618	664 978	652 659	<b>8 470 882</b>
Mise en œuvre	73 086	256 084	59 827	136 480	0	<b>525 478</b>
Coûts d'appui directs ajustés						<b>1 593 063</b>
<b>Total partiel</b>						<b>10 589 422</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)						<b>689 260</b>
<b>Total</b>						<b>11 278 683</b>

ODD = Objectif de développement durable.

<b>TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PSPP-T COMPLET APRÈS RÉVISION (en dollars)</b>						
	<b>Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2</b>	<b>Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2</b>	<b>Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2</b>	<b>Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2</b>	<b>Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17</b>	<b>Total</b>
	<b>Effet direct stratégique 1</b>	<b>Effet direct stratégique 2</b>	<b>Effet direct stratégique 3</b>	<b>Effet direct stratégique 4</b>	<b>Effet direct stratégique 5</b>	
<b>Domaine d'action privilégié</b>	<b>Intervention face à une crise</b>	<b>Renforcement de la résilience</b>	<b>Causes profondes</b>	<b>Renforcement de la résilience</b>	<b>Intervention face à une crise</b>	
Transferts	9 179 731	10 387 448	2 500 069	4 112 827	2 808 358	<b>28 988 433</b>
Mise en œuvre	176 412	896 092	171 204	239 728	-	<b>1 483 437</b>
Coûts d'appui directs ajustés	1 650 807	1 989 274	470 362	766 093	494 662	<b>5 371 198</b>
<b>Total partiel</b>	<b>11 006 950</b>	<b>13 272 814</b>	<b>3 141 635</b>	<b>5 118 647</b>	<b>3 303 021</b>	<b>35 843 068</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	715 452	862 733	204 206	332 712	214 696	<b>2 330 747</b>
<b>Total</b>	<b>11 722 402</b>	<b>14 135 547</b>	<b>3 345 842</b>	<b>5 451 359</b>	<b>3 517 717</b>	<b>38 173 815</b>

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts